

2 Sites

SAMSAH à BREST

3 rue Édouard Belin
Bâtiment 2-3, 1er étage
29200 BREST
Tram Ligne A : Arrêt Eau Blanche

SAMSAH à QUIMPER

Immeuble Le Majestic – Porte A
2 allée Émile Le Page –
29000 QUIMPER
Bus ligne B ou C1/C2 : Arrêt Orangerie

Accueil

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

Conditions d'accès au service

Être bénéficiaire d'une décision d'orientation SAMSAH délivrée par la CDAPH (MDPH) du fait d'un handicap psychique.

Être en emploi ou souhaiter travailler.

Pour s'inscrire, contacter le secrétariat au 02 98 83 77 99

Modalités d'accompagnement

Un accompagnement :

- individualisé
- par une équipe pluridisciplinaire
- gratuit
- sous forme d'entretiens individuels et d'actions collectives

Un agrément de **50 places** financées par :



Pôle des Services du Domicile

3 rue Édouard Belin
Bâtiment 2-3, 1er étage
29200 BREST
Tél : 02 98 83 77 99

SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Un accompagnement social, professionnel et à la santé pour favoriser le projet de vie de personnes en situation de handicap psychique



BREST



QUIMPER

Les missions du SAMSAH

Le SAMSAH accueille des personnes adultes en situation de handicap psychique.

La personne est soutenue dans la réalisation de son projet de vie grâce à un accompagnement global, adapté, de proximité, individualisé, dans la durée, autour de trois axes : la santé, l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle.

Cet accompagnement a pour objectifs :

⇒ **Avec les personnes accompagnées :**

- Favoriser le maintien ou l'accès aux soins / la poursuite et l'effectivité de leur mise en œuvre.
- Favoriser le maintien ou l'accès à l'emploi en milieu ordinaire ou protégé.
- Favoriser l'acquisition de repères permettant de mener la vie la plus autonome possible.
- Favoriser le maintien, la restauration ou le développement de leurs liens familiaux, sociaux et professionnels.
- Faciliter les accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.
- Favoriser les conditions pour le plein exercice de sa citoyenneté.

⇒ **Avec l'environnement :**

- Développer la coordination d'expertises spécifiques au handicap psychique.
- Faciliter la communication et l'interaction entre le champ médical, social, professionnel et familial.
- Être un lieu ressource d'informations, de préconisations pour les personnes et les partenaires.

Une équipe pluridisciplinaire

- Une infirmière
- Un psychiatre
- Deux psychologues
- Deux intervenants sociaux
- Un chargé d'insertion professionnelle

Un accompagnement à la santé :

- Être vigilant quant à l'évolution globale de l'état de santé de la personne en favorisant l'accès aux soins et à la prévention en fonction de ses besoins et de sa demande.
- Coopérer et être en interface avec les professionnels de santé.
- Apporter un appui méthodologique à l'équipe pluridisciplinaire.
- Proposer un entretien avec le psychiatre du service.

Un accompagnement social :

- Soutenir la gestion budgétaire et les démarches administratives.
- Conseiller la mise en place de règles d'hygiène de vie et de gestion de l'habitat.
- Rompre l'isolement : favoriser la création ou le maintien de liens sociaux, les loisirs et la mobilité.
- Utiliser les outils numériques

Un appui psychologique :

- Réaliser des entretiens de soutien et proposer la réalisation de tests et d'évaluations.
- Apporter un éclairage clinique à l'équipe pluridisciplinaire.

Un accompagnement à la vie professionnelle :

- Valoriser les compétences de la personne et repérer les potentiels freins à l'emploi.
- Construire le projet professionnel, en milieu ordinaire ou protégé.
- Accompagner la recherche et le maintien dans l'emploi.